Trentième Année. — N° 121 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. VENDREDI 1er MAI 1885

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 fr.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ-SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ

ROUBAIX, LE 30 AVRIL 1885

L'ARBITRE

Le vote belliqueux de la Chambre des Communes atteste la résolution de l'Angleterre : elle n'en a pas moins conscience du danger auquel son obstination l'expose.

C'est la première fois qu'elle accepterait sans allié le défi d'une grande puissance.

Aussi, tout en accordant 275 millions à M. Gladstone, elle fait des efforts énergiques pour dégager son orgueil en cherchant une médiation.

Le voyage de l'impératrice des Indes en Allemagne n'est pas étranger à cette tentative de conciliation suprême.

Mais si l'empereur Guillaume est partisan d'une démarche solennelle pour empêcher l'effusion du sang, il se heurte à la volonté hostile d'un ministre qui compte en Europe.

Ce ministre est M. de Bismarck.

Quand les bruits de médiation se sont répandus, la *Gazette de Cologne* leur a officieusement infligé un démenti brutal :

« L'homme d'Etat que tout le monde considère comme devant remplir cette fonction ne *consentira probablement pas à s'en charger.* »

Le même journal publiait, il y a quelques jours, une série de considérations d'un réalisme féroce sur l'utilité d'une guerre entre la Russie et l'Angleterre : il proclamait son contentement parce que la grande crainte de l'Allemagne doit être un rapprochement de la Russie et de la France, parce que la lutte profitera au commerce germanique, parce que l'Angleterre a lassé la patience du monde, c'est-à-dire de Berlin.

Cet article, trop peu remarqué, est la conclusion éclatante de toute une politique.

Quand M. Gladstone remplaça lord Beaconsfield, une alliance allait être conclue entre l'Angleterre et l'Allemagne : M. de Bismarck fut mis en échec ; il se promit de prendre sa revanche.

Quand une guerre de plume faillit mettre aux prises la Russie et l'Allemagne, quand Skobeleff prêcha la guerre sainte du slavisme contre le germanisme, M. de Bismarck dut s'émouvoir : il a su transformer la politique moscovite, et, délivré du héros de Plewna, lancer la Russie sur l'Asie.

En bravant les traités et les droits internationaux en Egypte, l'Angleterre s'est plu à grossir l'orage qui va éclater. Elle augmentait le mécontentement universel en révélant sa faiblesse. Elle dédaignait la Russie en se moquant de la France.

Le châtiment approche : il est regrettable qu'elle ait, par ses incohérences, par ses maladroites et stériles démonstrations, éloigné toutes les sympathies et joué naïvement le jeu de M. de Bismarck.

C'est lui qui l'a doucement poussée dans l'impasse où elle se débat.

Aujourd'hui, son véritable vainqueur ne ménage plus l'expression de son triomphe : si l'Angleterre échappe à la guerre, il veut qu'elle soit profondément humiliée.

Peut-être sera-t-elle, demain, tout à la fois humiliée et battue.

Les journaux français de toute nuance se montrent avec raison très émus de la tournure que prend l'affaire anglo-russe. En présence de ce péril, chaque jour plus grave, on finit par comprendre, même à gauche, le péril de la situation où la politique républicaine a mis la France. On se souvient de « la politique des mains nettes », autrefois proclamée par M. Waddington. Nous n'avons plus « les mains nettes », mais, ce qui est plus grave, nous n'avons pas davantage « les mains libres », et cela au moment où il serait nécessaire à la sécurité nationale de les avoir.

***

Le *Patriote*, de Bruxelles, nous fournit le renseignement suivant, qui sera apprécié comme il mérite de l'être et donne la mesure de ce que l'industrie française peut espérer de tous ces économistes du Centre gauche qui ne veulent pas que les produits français soient protégés et vont chercher à l'étranger les fournitures qu'ils pourraient se procurer en France dans les charbonnages français :

Si la nouvelle est exacte, dit le journal belge, elle sera accueillie avec une vive satisfaction par nos bassins houillers, sur lesquels la crise industrielle pèse et lourdement depuis une dizaine d'années. M. Léon Say, ancien ministre des finances de France, et M. Lemaire, directeur général de la Compagnie du gaz parisien, seraient en Belgique à l'effet de renouer des relations d'affaires avec nos charbonnages pour la fourniture du gaz de Paris.

Les opportunistes et le ministère

Il ne faudrait pas prendre au pied de la lettre la déclaration des opportunistes lorsqu'ils affirment que leur plus vif désir est de soutenir et de faire vivre le cabinet ; si quelques-uns, ce dont on peut douter, sont sincères, les autres, c'est-à-dire le plus grand nombre, ne désespèrent point de prendre sous peu une éclatante revanche. A les en croire, le ministère sera culbuté avant un mois, mais on peut ne pas les croire, et il est, dans tous les cas, permis de penser que le cabinet prolongera son existence au moins jusqu'aux premiers jours de juillet.

On dit même que M. Ferry a fixé à cette date la mort de ses successeurs.

Ces derniers ne sont point sans inquiétude ; ils s'attendent à être pris très violemment à partie dès la rentrée; mais ils espèrent ne point sombrer dans cette tempête et en avoir fini ensuite avec les attaques des opportunistes. Ils se plaisent à croire que l'Union républicaine, après ce second échec, renoncera à prendre l'offensive. Dans tous les cas, ils abrègeront le plus possible cette dernière session pour diminuer d'autant les chances mauvaises.

AU CIRQUE D'HIVER A PARIS

La réunion privée, qui a eu lieu hier soir au cirque d'Hiver, sous la présidence de M. Chesnelong, a tourné en manifestation catholique très imposante. Bien que les lettres d'invitation fussent rigoureusement personnelles et que la consigne eût été tenue avec une sévère exactitude, dès huit heures et demie, on a dû refuser des entrées : l'immense rotonde n'offre plus une seule place, quatre mille personnes, au moins, sont réunies dans l'enceinte.

M. Chesnelong a rendu compte de la situation de l'Œuvre décisive des écoles chrétiennes libres. La loi républicaine et anticatholique de 1882 n'aura pas atteint son but : les écoles chrétiennes qui recevaient à Paris, avant cette époque, quarante mille enfants, en comptent soixante-dix mille aujourd'hui ; seize millions ont été fournis généreusement pour l'entretien de cette grande œuvre, qui recrute chaque jour de nouveaux adhérents. Ce réveil de la foi présage certainement d'autres défaites au gouvernement oppresseur qui voudrait étouffer l'âme de la France. M. Chesnelong, dans une allocution chaleureuse, convie tous les amis de la vraie liberté à redoubler d'efforts envers une entreprise si juste, et qui donne déjà de si brillants résultats.

Nous croyons inutile de noter les applaudissements qui, à chaque minute, viennent se mêler à la parole ardente de l'orateur chrétien.

M. Denys Cochin a fait ensuite un rapprochement instructif entre la conduite des catholiques quand ils sont au pouvoir — comme en Belgique, par exemple — et les agissements du gouvernement républicain français, qui se targue de représenter dans le monde les principes de liberté. Là, tout droit est reconnu à la commune, à la minorité même du plus petit hameau, de faire élever l'enfant suivant les traditions ou les croyances de la famille ; ici l'Etat laïque se substitue aux parents et prétend introduire son symbole athée dans la foi des consciences.

La réunion, à l'unanimité, émet le vœu que la loi oppressive, odieuse de 1882, soit abrogée sans retard.

Aucune main ne s'est levée à la contre-épreuve.

La sortie a eu lieu à dix heures et demie, sans incident.

LA LAÏCISATION DE L'HOSPICE D'IVRY

Il y a à peine trois mois que les surveillantes laïques ont remplacé les Filles de la charité à l'hospice d'Ivry, et déjà les réclamations et les plaintes des malades abondent de toutes parts. Tout récemment, les pensionnaires se rendaient auprès du directeur de l'hospice pour lui demander raison du jeûne rigoureux et du manque de soins dont ils sont l'objet depuis le départ des Sœurs. La situation est devenue à ce point intolérable pour les malades, qu'ils ont dû s'adresser aux journaux pour leurs plaintes devant le public. Une feuille radicale de la banlieue de Paris, l'*Echo d'Ivry*, qui après avoir sollicité bruyamment la sécularisation de l'hospice, dit aujourd'hui, à propos des irrégularités du service constatées depuis trois mois :

Le système précédent était bien préférable, il n'y avait ni surveillante, ni sous-surveillante, ni suppléante, ni surveillante nocturne, une Sœur dans chaque salle en avait la direction pleine et entière. Celle-ci commandait et aidait au service, et n'ayant à s'occuper que de vingt-six malades, elle savait mieux leurs souffrances, connaissait leurs besoins, prévenait leurs désirs, et les malades s'en trouvaient beaucoup mieux.

Tous les pensionnaires qui, depuis vingt-cinq ans, sont passés par l'infirmerie, ont admiré le dévouement et les soins intelligents que la Sœur Ursule prodiguait aux malades. Dès quatre heures du matin, elle était à leur chevet, distribuant aux uns du lait et du bouillon, faisant prendre aux autres les médicaments et les purges; la Sœur Ursule ne quittait ses chers malades que pour prendre ses repas à la communauté, après, elle revenait en toute hâte s'assurer de leurs besoins, les encourager et les consoler.

Si elle n'était pas dans la salle, on était sûr de la trouver dans son laboratoire, préparant de doux breuvages, de bons mets et d'excellents desserts qu'elle distribuait à ses malades. Souvent on l'a vue acheter de ses propres deniers, au marchand qui passe dans les salles, du sucre, des pastilles et des biscuits dont elle régalait le *mieux* qu'elle soignait si bien.

Passant à l'alimentation, le journal radical continue ses aveux en ces termes :

Les malades en état de prendre de la nourriture reçoivent comme les autres pensionnaires, des aliments trois fois par jour : à sept heures, à dix heures et à quatre heures. Autrefois, on leur faisait des distributions supplémentaires de lait et de bouillon le matin et le soir, mais par mesures économiques, elles ont été supprimées, et des malades qui, le soir à quatre heures, n'ont pris qu'un bouillon, doivent attendre jusqu'au lendemain sept heures, soit quinze heures, sans absorber le moindre réconfortant.

Jamais d'herbages cuits, tels que chicorée, oseille ou épinards, si recherchés par les malades dont l'estomac est fatigué par la souffrance, les médicaments ou la diète, et qui sont, comme on le sait, un puissant véhicule pour les médicaments. — Jamais non plus le moindre petit dessert ne vient égayer les yeux et l'estomac des malades, et pourtant les compotes, les pruneaux constitueraient à eux seuls, avec le potage, un excellent souper pour des vieillards sans appétit.

Autrefois, quand les Sœurs dirigeaient l'infirmerie, les malades étaient souvent gratifiés de bonnes tasses de chocolat ou de café au lait, de fines omelettes, d'excellentes compotes de pommes, de poires ou de pruneaux; ces friandises étaient dues à la générosité de madame la supérieure ou aux offrandes des personnes charitables avec lesquelles elle était en relation.

Depuis le départ des Sœurs, toutes ces bonnes choses sont supprimées et les malades s'en plaignent amèrement.

Sont supprimées aussi ces larges distributions de tricots, de gilets de flanelle, de cravates et de ceintures bien chaudes (l'administration ne délivre que pantalon, gilet, capote) et les fréquentes distributions de sucre et de tabac que la supérieure offrait de sa main, dans les salles, avec une sollicitude toute maternelle, à tous les pensionnaires de l'établissement, même à ceux qui injuriaient les Sœurs, réclamaient très fort leur expulsion et qui ne dédaignaient pas de tendre les mains pour recevoir ces largesses.

Tels sont, d'après un témoignage peu suspect, les avantages du régime que le nouveau directeur de l'Assistance publique, a eu l'insigne honneur d'établir à l'hospice d'Ivry.

LE BOSPHORE ÉGYPTIEN

Renseignements pris, il paraît que le règlement de l'affaire du *Bosphore égyptien*, bien qu'imminent, n'est pas encore un fait accompli.

Contrairement à ce qu'annonçait ce matin le *Journal des Débats*, les pourparlers engagés à ce sujet avec l'Angleterre seraient purement officieux.

Le gouvernement français affirme sa résolution de ne régler cette question qu'avec le gouvernement égyptien et directement avec ce gouvernement.

Londres, 29 avril.— On croit savoir que Nubar-Pacha, ayant prétendu que les agents égyptiens n'avaient agi que sur son ordre, la France exige alors que ce soit Nubar-Pacha lui-même qui fasse une visite officielle de réparation à l'agent français. Il se confirme, du reste, que la réouverture de l'imprimerie aura lieu immédiatement, sans conditions. On ne doute pas que Nubar-Pacha ne s'exécute incessamment.

UNE MYSTÉRIEUSE AFFAIRE

Si le gouvernement pratique l'égalité devant la loi, ce n'est toujours pas devant la loi criminelle; et la nouvelle magistrature, que nous lui devons, à des façons de procéder tout à fait différentes, selon qu'il s'agit de tels ou tels prévenus, de tels ou tels accusés. Suivant, en effet, que ceux-ci appartiennent ou n'appartiennent pas au parti dominant, au parti en faveur, elle prolonge ou abrège la procédure criminelle, donne suite aux plaintes qui lui ont été adressées, ou, au contraire, ne leur accorde aucune attention et éconduit les plaignants comme des fâcheux qui ne savent pas ce qu'ils disent.

Ah ! ce n'est pas aujourd'hui que l'on peut dire que la justice s'avance toujours du même pas ! Les nouveaux parquets savent hâter sa marche ou la ralentir suivant les circonstances, comme ils savent favoriser la fuite de certains accusés dont on n'entend plus jamais parler, ou bien, au contraire, prolonger indéfiniment la prison préventive à l'égard de certains autres.

C'est à cette seconde catégorie d'accusés que semble appartenir un ancien maire de Brest, qui depuis seize mois est en prison préventive pour des faits sur lesquels plane encore le plus grand mystère. Si nous en croyons le *Figaro*, auquel d'ailleurs nous laissons toute la responsabilité de ce récit, ce personnage, converti à l'opportunisme en 1873, et par suite devenu successivement maire de Brest, conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'instruction publique, sans cesser pour cela d'exercer la profession notariale dans laquelle il était entré il y a trente ans, aurait été brusquement arrêté le 2 janvier 1884, et écroué au fort du Bouguen.

Depuis lors, c'est-à-dire depuis seize mois, ce fonctionnaire attend des juges et subit les rigueurs de la prison préventive.

Nous n'avons pas à discuter les faits que l'on peut reprocher à ce personnage. Nous ferons seulement remarquer la conduite très étrange que la justice et le gouvernement ont tenue dans cette affaire.

En ce qui touche le gouvernement, l'on ne comprend pas qu'après s'être montré d'abord plus que favorable à l'égard du maire de Brest, puisque, comme le raconte notre confrère, il s'était plus d'une fois entremis pour prévenir ou faire retirer les plaintes dont ce fonctionnaire avait été l'objet, il se soit plus tard décidé à accepter sa démission. Il y a là une contradiction qui montre bien que sous l'opportunisme il est des accommodements avec la justice tant qu'on reste dans les bonnes grâces du gouvernement, mais qu'il faut tout craindre dès qu'on est brouillé avec les gens qui sont au pouvoir.

LA GUERRE AVEC LA CHINE

La zône neutre

M. de Freycinet vient d'envoyer à M. Paternôtre, actuellement à Tien-Tsin, des instructions détaillées sur la manière dont il devra conduire les négociations en vue de la conclusion d'un traité définitif de paix entre la France et la Chine.

La difficulté de l'entente ne porte pas, paraît-il, sur les avantages douaniers, plus ou moins considérables, qui pourront être accordés à notre pays ; la question délicate à résoudre serait tout autre ; elle consisterait exclusivement dans la délimitation de notre colonie du Tonkin.

On craindrait, non sans raison, que la Chine ne s'obstine, pour ne point avoir de frontière commune, de demander la création d'une sorte de zône neutre analogue à celle qui devait être établie d'après le traité Bourée.

Les pourparlers préliminaires qui ont déjà eu lieu à Tien-Tsin, semblent démontrer, à n'en pouvoir douter, que telle est l'intention du cabinet de Pékin, et que les négociateurs français auront bien des difficultés à vaincre pour établir des communications commerciales directes entre le sud de la Chine et le Tonkin.

LE CONFLIT ANGLO-RUSSE

PRÉPARATIFS DE GUERRE

Saint-Pétersbourg, 29 avril. — D'après les dernières nouvelles de Wladiwostok, plusieurs navires de guerre anglais croisent depuis quelques jours en vue du port russe. Le port a été mis à l'abri par une série de mines.

Saint-Pétersbourg, 29 avril, 9 h. 15. — Les préparatifs militaires se poursuivent en Finlande. De Kiew, on expédie 50 pièces de canon pour la défense des côtes à Helsingfors, on a mis à l'abri les archives de l'Etat et les collections de l'Université. Le lieutenant-général Saderholm, chef du génie en Finlande, a été nommé commandant de la forteresse de Sweaborg.

LES DARDANELLES FERMÉES AUX ANGLAIS

Constantinople, 29 avril. — Dans un conseil tenu avant-hier à la Porte, il a été décidé, à ce qu'on affirme, qu'en cas de guerre entre la Russie et l'Angleterre, la Turquie garderait une complète neutralité et ferait respecter la clôture des détroits.

LE DANEMARCK ARME SA FLOTTE

Copenhague, 29 avril.— On arme une batterie cuirassée flottante, un navire-torpilleur et deux schooners pour qu'ils puissent prendre la mer dans un bref délai.

APPEL DE TROUPES EN DANEMARCK

Berlin, 29 avril. — On mande de Copenhague qu'un régiment d'infanterie, un peu de cavalerie et quelques centaines de matelots ont été appelés sous les drapeaux.

Cet appel n'aurait dû avoir lieu qu'en automne.

RISQUES DE GUERRE

Londres, 29 avril.—La plupart des Compagnies maritimes d'Angleterre viennent de faire assurer leurs navires contre les risques de guerre.

« La Peninsular and Oriental » entr'autres, a fait assurer sa flotte pour 1,500,000 livres sterling, et la « British India Company », pour 2,000,000 livres sterling.

De nombreux armateurs se préparent à suivre cet exemple et sont déjà en pourparlers avec les assureurs.

L'HINDOUSTAN

Bruxelles, 29 avril. — L'*Indépendance belge* publie la dépêche suivante de Saint-Pétersbourg, 29 avril :

Après la séance du conseil privé dans laquelle il fut décidé qu'aucune concession ne serait faite à l'Angleterre, M. de Giers a donné sa démission. Le czar a refusé de l'accepter au moment critique où l'éventualité de guerre est vraisemblable.

Si M. de Giers veut démissionner lorsque tout sera fini, le czar veillera à ce que sa retraite se fasse dans les conditions les plus honorables.

C'est après l'entrevue du czar avec M. de Giers que la nouvelle d'un échec subi par les Russes est arrivée. Après une rapide délibération avec ses ministres, le czar a dicté une dépêche pour l'Angleterre, dépêche qui équivaut à une sorte d'*ultimatum*.

Aux termes de cet *ultimatum*, le czar invite l'Angleterre à déclarer sans délai si elle accepte la frontière russo-afghane proposée par la Russie. En cas du refus de l'Angleterre, la Russie donnerait immédiatement l'ordre d'occuper Hérat.

Un envoyé du ministère est parti dimanche matin pour Londres, par le train éclair.

Lundi matin, le Czar a signé l'ordre de mobilisation des forces de terre et de mer.

La Banque de l'Empire a reçu l'ordre de fournir vingt millions de roubles.

La flotte de la Baltique part pour Helsingfors, afin de compléter son effectif.

NOUVELLES DU JOUR

Les impérialistes conservateurs et la monarchie

L'écrivain le plus en vue du parti impérialiste, M. Paul de Cassagnac, tenait récemment ce langage significatif :

« Je suis un impérialiste, disait-il, mais avant tout, je suis, dans la plus large acception de ce mot, un monarchiste. Je respecte le principe monarchique, et j'ai le plus profond respect pour le comte de Paris. Je dois même avouer, en toute sincérité, que, dans la situation présente des choses, c'est lui qui a le plus de chances de remplacer la République, lorsque celle-ci atteindra l'inévitable catastrophe. Son parti est le mieux organisé, et il possède l'incomparable avantage d'avoir un chef.

» Le comte de Paris est un homme vraiment supérieur, consciencieux, laborieux, bien informé, un homme d'étude et un homme du monde. Il connaît la vie et les hommes, il a appris tout ce qu'on doit apprendre pour être digne de gouverner. »

Les condamnés politiques

Paris, 29 avril. — Le conseil des ministres examinera samedi la question de grâce pour les condamnés politiques.

Le préfet de la Gironde

Paris, 29 avril. — Le remplacement prochain de M. Schnerb, préfet de la Gironde, est décidé. Il sera probablement mis en disponibilité.

Le préfet de la Seine

Paris, 29 avril. — On annonce que M. Poubelle, préfet de la Seine, serait très prochainement remplacé dans ses fonctions. Il serait appelé à un poste important dans les finances. On prétend que le candidat de M. Allain-Targé serait l'un des maires de Paris.

Nouvelles parlementaires

Paris, 29 avril. — La commission du budget a adopté le budget des postes et télégraphes sans modification aucune.

Quant au budget de l'agriculture, la commission s'est prononcée pour la suppression de l'école des Haras du Pin ainsi que des directeurs et sous-directeurs des vingt-deux dépôts d'étalons, qui seraient remplacés par les vétérinaires de ces établissements.

Demain, elle examinera le budget des cultes.

Le rapporteur, M. Manoury, conclura à une réduction de 1,100,000 francs sur les traitements des chanoines, mais la commission ne s'en tiendra pas là, et M. Jules Roche, notamment, proposera la suppression des traitements des vicaires, les secours aux églises et tous les crédits qui dans la théorie des républicains ne sont pas concordataires.

M. Blanc-subé, qui s'est embarqué le 10 avril pour rentrer en France, interpellera à son retour sur l'administration de M. Thomson.

L'assistance publique

Paris, 29 avril. — M. Peyran, directeur de l'Assistance publique, serait également remplacé dans ses fonctions. Son successeur serait le préfet de l'Aude.

Obsèques de Regnier

Paris, 29 avril. — Les obsèques de Regnier (de la Comédie-Française), ont eu lieu, ce matin, au milieu d'un concours immense d'assistants.

Nous ne citerons aucun nom : il faudrait en citer des milliers. Nous dirons seulement que, non-seulement la Comédie-Française, mais l'Opéra, l'Opéra-Comique, l'Odéon y étaient représentés dans la personne de leurs directeurs et de presque tous les artistes des deux sexes.

Un grand nombre d'auteurs dramatiques, les plus célèbres comme les plus jeunes. Un grand nombre de compositeurs.

Tous les professeurs du Conservatoire.

Après le service, le convoi s'est dirigé vers le cimetière Montmartre ; les cordons du poêle étaient tenus par MM. Edouard Thierry, Cequelin aîné, Emile Perrin, Halanzier, Camille Doucet et Caillé, député, ami du défunt.

Suivant le désir que Regnier avait exprimé dans son testament, aucun discours n'a été prononcé sur sa tombe.

La grâce de Mielle

Paris, 29 avril. — La 1re Chambre de la Cour d'appel, présidée par M. le premier président Périvier, a procédé aujourd'hui, à l'ouverture de son audience, à l'entérinement des lettres de grâce de François-Félix Mielle, condamné à mort le mois dernier par la Cour d'assises de la Seine, pour assassinat du marchand de volailles Lebon.

Assassinat d'un secrétaire de police

Lyon, 29 avril. — Un repris de justice, du nom de Bussiat, qui a déjà subi douze condamnations et qui sortait à peine de prison, vient de tuer le secrétaire du commissariat du quartier Bellecour.

Ce matin, à 10 h. 1/2, il venait se présenter au poste de police le *Pavillon*, situé au milieu de la place, demandant à parler au commissaire.

En l'absence de ce dernier, on lui indiqua M. Morel, son secrétaire. Il se précipita sur lui et, avant qu'on ait pu le saisir, il l'étendit d'un coup de couteau dont la lame se brisa dans la plaie. Arrêté aussitôt, l'assassin n'essaya aucune résistance. Il montre le plus grand cynisme et même de la fanfaronnade.

Il paraît qu'il n'avait pas eu antérieurement de démêlés avec le commissaire de police Dagnac, ni avec son secrétaire, mais qu'il voulait tuer pour tuer un policier. Il s'est attaqué au premier qui lui est tombé sous la main.

Le blessé est à toute extrémité.

Bussiat a une sœur fille de brasserie à Paris.

Les droits sur les sucres en Belgique

Bruxelles, 29 avril. — La Chambre des représentants a adopté le projet augmentant de 5 0/0 les droits sur les sucres étrangers.

UN FOU

Avant-hier, un grand garçon en costume de potache gesticulait sur le boulevard Saint-Michel. Il voulait tuer je ne sais quel personnage imaginaire qui l'avait empêché d'être premier ministre. Un fou de dix-huit ans, c'est chose triste. Le jeune fou était un élève de Saint-Louis.

Maintenant, des fous s'échappent des lycées. Ceux qui ne voient là-dedans qu'un simple fait-divers sont optimistes.

Cette instruction de terre-chaude, ces programmes à haute pression finissent par produire leur effet. Le fait-divers de l'autre jour serait un point de départ qu'il n'y aurait pas lieu d'en être autrement étonné.

Le jeune homme qui a involontairement causé ce scandale n'était pas, remarquez-le bien, noté parmi les travailleurs les plus assidus. Il avait plutôt des aptitudes littéraires. Ses parents, au contraire, l'avaient forcé à étudier les mathématiques spéciales en vue de l'Ecole polytechnique. Du choc des aptitudes contrariées et des études forcées a résulté la folie.

Probablement cet avertissement sera perdu, comme bien d'autres, et ne produira pas plus d'effet sur les vieux routiniers chargés d'élaborer les programmes que sur les parents trop ambitieux ou trop peu clairvoyants. Un très érudit et très philosophe docteur parlant de ses craintes relativement à l'avenir de la jeunesse des écoles disait un jour :

« Si l'on ne réforme pas les méthodes, disait-il, si l'on ne veut pas cesser de forcer des intelligences moyennes à un travail trop ardu et trop complet, nous marchons droit à la méningite à l'état chronique et épidémique. »

Il faudrait être très peu au courant de ce qui se passe dans les lycées et écoles spéciales, particulièrement à cette époque de l'année, pour sourire de cette prophétie alarmante. Dans ce moment-ci, on prépare les examens. Dans les lycées spéciaux, comme Saint-Louis, on isole les candidats aux écoles dans des salles d'étude où ils peuvent travailler à leur aise. Alors, c'est une rage, une fièvre de travail qui s'empare d'eux. Ils mettent bas tunique et gilet ; en manches de chemise, ils couvrent le tableau noir d'équations et de figures. Il faut que la tête craque ou que l'examen soit passé. C'est le terrain pour la méningite.

Et admirez notre logique et notre bon sens. Ceux-ci se bourrent la tête de latin et de grec pour pouvoir, le reste de leur vie, classer des fiches dans un ministère. Ceux-là approfondissent les arcanes des mathématiques spéciales et du calcul infinitésimal pour aller mesurer pendant des années des tas de cailloux après les trois ans de polytechnique.

Dans tout cela, cherchez l'éducation pratique qui fait les hommes forts et les hommes utiles.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD. — *Assemblée générale des actionnaires.* — Les actionnaires de la Compagnie du chemin de fer du Nord se sont réunis mardi, salle Herz, en assemblée générale, sous la présidence de M. le baron Alphonse de Rothschild, président du conseil d'administration.

Le *Messager de Paris* publie un compte-rendu analytique de cette réunion et quelques extraits du rapport du conseil d'administration :

D'après ce document, les dépenses de premier établissement de l'exercice 1884 se sont élevées à 45.454.000 fr., dont 18.807.000 fr. ont trait au rachat de la Compagnie de Picardie et Flandres, 18.258.000 fr. à des travaux effectués au compte de premier établissement et à des insuffisances d'exploitation, 7,021,000 fr. à des acquisitions de matériel fixe ou roulant, d'outillage et de mobilier d'exploitation et 1,368,000 francs aux dépenses faites pour la construction des lignes concédées par la convention de 1883. Il a, en outre, été dépensé 53,000 sur les lignes Nord-Belges.

Sur les lignes en exploitation, les travaux complémentaires se sont élevés à 12,356,000 fr. Ils comprennent principalement la continuation du remaniement des voies aux abords de la gare de Paris, la construction d'un bâtiment spécial pour le service des postes et des télégraphes à Creil, de buffets à Maubeuge et à Bavay, l'établissement de remises de locomotives et d'ateliers à Longueau, Amiens, Tergnier et Saint-Omer, les agrandissements des gares de bifurcation de Longueau, Douai, Saint-Omer, Villers-Cotterets, Chauny, Maubeuge, Hirson, Béthune, Berguettes et Violaines, l'établissement d'un garage important à la Bleuse-Borne, près de Valenciennes, et de nouvelles haltes à Ors, Hachette, Recquignies, Calonne-sur-la-Lys, Nieppe, Erquinghem-sur-la-Lys et Balagny-Saint-Epin, la démolition, à Lille, des voûtes sous les fortifications, enfin l'extension du service local dans un grand nombre de stations, notamment à Saint-Venant, Bergues, Tourcoing-lès-Francs, Booc-le-Hard.

Si nous envisageons maintenant les résultats de l'exploitation pour 1884, nous voyons que la longueur totale exploitée a été de 3,539 kilomètres, en y comprenant les lignes belges. 48 stations nouvelles ont été ouvertes en y comprenant celles de la Compagnie de Picardie et Flandres. Le parcours des trains a été notablement réduit en raison de la diminution du trafic. Cette diminution est de 4,108,666 kilomètres et comme le parcours des trains sur les lignes ouvertes d'une année à l'autre a été de 860,000 kilomètres, la réduction sur les lignes anciennes s'élève à 1,968,666 kilomètres.

La totalité des recettes affectuées sur les lignes françaises s'est élevée à.	166,596,000
En 1883, ce produit avait été de.	173.183.000
La diminution est donc de.	6,587,000

Mais si l'on tient compte des lignes ouvertes d'une année à l'autre et de la modification de divers comptes d'ordre, cette diminution ressort pour les anciennes lignes à 7,780.000 fr.

Cette diminution porte à la fois sur les voyageurs et sur les marchandises à petite vitesse, tandis que les marchandises en grande vitesse présentent une légère augmentation. La perte sur les voyageurs provient principalement du ralentissement des relations internationales, par suite de l'épidémie cholérique. La diminution de la petite vitesse a principalement porté sur les transports de charbons, en réduction de 557.921 tonnes, représentant une somme de 2,459 000 fr. En outre, la production sucrière a été notamment réduite, les usines métallurgiques ont restreint leur fabrication, et la suspension des travaux du bâtiment à Paris a diminué les transports de pierres et de matériaux dans une forte proportion. Enfin, l'unification des réseaux a eu pour conséquence des réductions de taxes qui ont sensiblement affecté les recettes de la Compagnie.

Mais, par contre, les dépenses ont pu être considérablement diminuées. Elles ont présenté, sur celles de l'année précédente, une réduction de 8,022.000 fr. et de 8,968,000 fr., si l'on déduit celles afférentes aux lignes nouvellement exploitées. Cette économie n'a été que pour partie la conséquence de la diminution des transports. Deux autres causes ont contribué à ce résultat. C'est d'abord l'état du matériel et des voies qui a nécessité des dépenses de réparations moins élevées. Ce sont surtout les efforts faits par tous les services en vue d'une exploitation économique.

C'est ainsi que l'exploitation a réalisé une économie de 1.269.000 fr., qui est due en partie à la réduction du trafic, mais aussi au perfectionnement des méthodes de travail, à l'emploi plus étendu des procédés de manutention mécanique et à la mise en pratique de procédés spéciaux d'exploitation pour les lignes secondaires.

La réduction des dépenses du matériel est de 1.850,000 fr. et le coût du kilomètre du train est descendu de 0 968 à 0 946. Ce résultat provient d'une réduction dans les dépenses d'entretien du matériel, d'une meilleure utilisation du personnel et de l'emploi de matières de graissage moins coûteuses.

Dans ces conditions, voici comment se liquident les résultats de l'exercice 1884 :

Les recettes des lignes au compte de l'exploitation étant de	165.916.000
et les dépenses de	84.941.000
Le produit net est de	80.975.000
Il faut en déduire :	
1° La par du produit net de la ligne d'Amiens à Rouen appartenant à la Compagnie de l'Ouest	620.000
2° Les charges d'intérêt et d'amortissement, après déduction des produits de placements de fonds	57.955.000
3° La perte sur les deux Ceintures	408.000
4° La perte sur les participations diverses.	525.000
Le bénéfice est donc de	21.467.000
auquel il faut ajouter le bénéfice des lignes Nord-Belges	2.738.000
Le bénéfice disponible est donc de	24.205.000

Le conseil a proposé de l'augmenter, à l'aide d'un prélèvement sur la réserve extraordinaire, jusqu'à concurrence de 25,200.000 fr. permettant de distribuer un dividende de 48 fr. par action, formant, avec les intérêts, un revenu de 64 fr. par action entière. La réserve extraordinaire s'élèvera encore à 7.071.000 fr., qu'il est nécessaire de conserver à raison de la faiblesse du trafic pendant les premiers mois de 1885 et à cause de l'importance des charges nouvelles que le compte d'exploitation aura à supporter en 1886.

Situation météorologique. — La dépression qui abordait hier l'Irlande a, comme celle du 25, rétrogradé au large; une hausse rapide a lieu sur les Iles-Britanniques; elle est de 13 m/m à Valentia à Sternoway. Sur nos régions, la pression est uniforme, mais reste faible et voisine de 756. Le vent, qui hier dans l'après-midi avait pris de la force en Bretagne, est devenu faible partout. Sur la Méditerranée, une dépression secondaire se